



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285

Machine Outils d'occasion proposée à la vente :

Presse Plieuse CNC BAYKAL ADFORM Type APHS 5107x220 T

Année de fabrication 02/2007

Commande Numérique DELEM DA51

Longueur utile 5100 mm

Puissance 220T

4 axes (Y1-Y2-X-R) Puissance moteur : 18.5 kw

Table de bombage automatique géré par la commande numérique

Laser de sécurité AKAS pour la vitesse rapide

Intermédiaires pour accroche d'outillage type européen

4 doigts de butée arrière

Puissance moteur : 18,5 kw

course du coulisseau : 260mm

Dimension : 6100x2700x2250 mm

Poids : 17500 kg

Construction mécano-soudée très rigide :

- Guidages du coulisseau de grande longueur, avec glissières synthétiques.
- Table inférieure étroite, compatible avec l'option bombage de table.
- Coulisseau dégagé, permettant la réalisation de pièces encombrantes et complexes.
- Réservoir hydraulique étroit, soudé dans la partie supérieure des montants, pour dégager au maximum la zone de travail.

Système de mesure :

- Sur la partie extérieure de chaque montant est montée la tête de lecture d'une règle optique de mesure de marque HEIDENHAIN, qui est elle-même fixée au coulisseau.
- La distance table-coulisseau est mesurée sur chaque côté à plus ou moins 0,01 mm.

Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285

Groupe hydraulique de marque REXROTH ou BOSCH :

- Unité compacte dont le niveau acoustique est remarquablement bas, montée loin de la zone de travail. Tuyauterie réduite au minimum.
- Pompe haute pression à engrenages à débit constant. Filtre haute pression avec cartouche interchangeable.
- Ajustement automatique de la pression de travail par la commande numérique, en fonction des données matière et outils, avec un limiteur de pression mécanique.
- Les vérins sont usinés dans la masse, avec éléments hydrauliques modulaires. Joints et guidages de très grande qualité.

Liaison coulisseau – tiges de pistons assurée par des rotules, permettant l'inclinaison du coulisseau (maximum 5 mm / mètre).

Systeme de sécurité :

- La commande bi-manuelle, la pédale, les portes latérales et arrières ainsi que les arrêts d'urgence sont gérés par un module de sécurité Télémécanique type PREVENTA.



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285



PRIX HT DE 45900.00 €

Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091



LGMO 95

Achat Vente Machines Outils
Conseils en investissement



Siège Social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

Dépôt et Correspondance : ZAC des Portes de l'Oise, 326 Rue Henri Becquerel
Bat D6 - 60230 CHAMBLY

Agence BRETAGNE : 23 Rue de FROUT 29000 QUIMPER

LGMO95 Maroc : Bernoussi 2, Rue 2, N°1 Sidi Bernoussi 20000 CASABLANCA

Mail : LGMO95@orange.fr Site : www.lgmo95.com/

Port : 0607688674 Tel : 0139995285



Conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, tout retard de règlement entrainera des pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, au jour de l'échéance.

Retard de Paiement : Indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la SAS LGMO 95, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute condition contraire serait donc à défaut d'acceptation expresse inopposable à LGMO 95 quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance. Le cocontractant déclare expressément accepter les conditions générales figurant ci-dessous et au verso.

Clause de réserve de propriété : Notre société se réserve expressément la propriété des marchandises livrées, ainsi que le droit de les reprendre jusqu'au paiement (loi n°80-335 du 15/05/1980). Ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traite ou de tout titre créant une obligation de payer.

Clause attributive de compétence : Toute contestations relatives au présent contrat seront de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Siège social : 53 Rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS – SAS au Capital de 12000€ - RCS Paris 830060091 – APE 4690 Z – TVA Intracommunautaire : FR 68 830060091